



C2010-Direction générale des services VGP-Direction des finances VGP

## **DELIBERATION N° D.2024.11.5**

### **du Conseil communautaire du 26 novembre 2024**

#### **Exercice 2025 du Budget principal et du Budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.** **Ouverture anticipée des crédits d'investissement.**

Date de la convocation : 19 novembre 2024

Date d'affichage : 27 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 76

Secrétaire de séance : Mme Vanessa AUROY

Rapporteur : M. Olivier LEBRUN

**Président:** M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. François DARCHIS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Arnaud HOURDIN, Mme Magali LAMIR, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Michel BANCAL, Mme Florence MELLOR, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Philippe PAIN, M. Erik LINQUIER, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Jean-François PEUMERY, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, M. Marc TOURELLE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Pascal THEVENOT, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Dorothée BILGER, Mme Sonia BRAU, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Emmanuel LION, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Richard DELEPIERRE, M. François DE MAZIERES, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Anne-France SIMON, Mme Vanessa AUROY, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Martine BELLIER, M. Jean-François BARATON, M. Henri LANCELIN, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Christine CARON, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Christophe KONSDORFF, M. Kamel HAMZA, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Jocelyne HANNIER, M. Jacques ALEXIS, Mme Sophie TRINIAC, M. Moncef ELACHECHE, M. Benoît VIGNES

#### **Absents excusés:**

Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Fabien BOUGLE, M. Stéphane GRASSET.  
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. Michel BANCAL), M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. Jérémy DEMASSIET), M. Richard RIVAUD (pouvoir à Mme Anne-Sophie BODARWE), Mme Lydie DUCHON (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Sylvie PIGANEAU (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. Marc TOURELLE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à Mme Magali LAMIR), M. Benoît RIBERT (pouvoir à M. Christophe KONSDORFF), Mme Lucie LONCLE DUDA (pouvoir à Mme Martine BELLIER), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Patrice BERQUET (pouvoir à Mme Vanessa AUROY), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX), Mme Elodie DEZECOT (pouvoir à M. Luc WATTELLE), M. Olivier DELAPORTE (pouvoir à M. François DE MAZIERES).

\*\*\*\*\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu les instructions budgétaires et comptable M57 et M49 ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, adopté par la délibération n° D.2023.02.2 du Conseil communautaire du 7 février 2023 ;

Vu la délibération n°D2024.11.1 du Conseil communautaire du 26 novembre 2024 relative à la mise à jour du règlement budgétaire et financier de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, portant sur le Compte financier unique (CFU), dérogation au prorata-temporis pour l'amortissement des bacs de collecte des déchets et procédure de comptabilisation de la taxe de séjour.

Vu la délibération n° D.2024.04.5 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 2 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024 du budget principal de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2024.04.6 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 2 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024 du budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2024.10.3 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 1 octobre 2024 relative à la décision modificative n° 1 du budget principal et du budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération pour l'exercice 2024 ;

Vu la décision n° D.2024.013 du Président de Versailles Grand Parc du 9 avril 2024 relative notamment à la décision modificative n° 1 portant virement de crédits de chapitre à chapitre pour corriger une erreur de saisie du budget principal de la communauté d'agglomération pour l'exercice 2024 ;

Vu la décision n° D.2024.032 du Président de Versailles Grand Parc du 15 juillet 2024 relative notamment à la décision modificative n° 2, 3 et 4 portant virement de crédits de chapitre à chapitre au sein du budget principal de la communauté d'agglomération pour l'exercice 2024 pour financer des dépenses non prévues et urgentes ;

Vu la décision n° D.2024.037 du Président de Versailles Grand Parc du 29 août 2024 relative notamment à la décision modificative n° 5 et 6 portant virement de crédits de chapitre à chapitre au sein du budget principal de la communauté d'agglomération pour l'exercice 2024 pour financer des dépenses non prévues et urgentes ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

-----

- Le budget primitif (BP) de l'exercice 2025 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sera voté le 1 avril 2025.

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit ce cas de figure et régit précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif. Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le BP 2025 de la Communauté d'agglomération.

- En investissement, il est ainsi possible :
  - de mandater dès le 1er janvier 2025 les restes à réaliser de l'année 2024,
  - d'engager et mandater de nouveaux crédits non liés aux autorisations de programme (AP) dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

Pour le budget principal régi par l'instruction comptable M57, il est aussi possible :

- de mandater les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement (CP) par chapitre égal au tiers des AP ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Pour le budget annexe assainissement régi par l'instruction comptable M49, il est aussi possible :

- de mandater les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite des CP prévus pour l'exercice dans l'échéancier pluriannuel

- **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2025 du budget principal.**

Il est proposé d'ouvrir 6 291 000 € de manière anticipée. Ce montant se compose des ouvertures des

crédits pour les investissements non liés à une AP (1 324 000 €) et des ouvertures pour les investissements liés à une AP (4 967 000 €).

Le premier tableau détaille les dépenses d'investissements non liées aux AP.

Chapitre	Libellé	Montant annexe III A colonne "Pour information, dépenses gérées hors AP" du BP 2024	Montant III A colonne "Pour information, dépenses gérées hors AP" de la DM1	Virement entre Chapitre par décision du Président	Total dépenses gérées hors AP du budget 2024 (BP + DM + VC)	Ouverture maximale de 25 % du Budget 2024	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal hors AP
20	Immobilisations incorporelles	437 000,00		103 210,00	540 210,00	135 052,50	135 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 576 090,11	156 926,00	-346 971,44	1 386 044,67	346 511,17	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 524 598,68		206 439,84	3 731 038,52	932 759,63	932 000,00
23	Immobilisations en cours	213 000,00		-63 688,40	149 311,60	37 327,90	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00		101 010,00	101 010,00	25 252,50	0,00
	Total opérations d'équipement	986 500,00	45 000,00		1 031 500,00	257 875,00	257 000,00
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>6 737 188,79</b>	<b>201 926,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 939 114,79</b>	<b>1 734 778,70</b>	<b>1 324 000,00</b>

**Détail des opérations d'équipement**

Opération	Libellé	Montant annexe III A colonne "Pour information, dépenses gérées hors AP" du BP 2024	Montant III A colonne "Pour information, dépenses gérées hors AP" de la DM1	Virement entre Chapitre par décision du Président	Total dépenses gérées hors AP du budget 2024 (BP + DM + VC)	Ouverture maximale de 25 % du Budget 2024	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal hors AP
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	170 000,00			170 000,00	42 500,00	42 000,00
Opération 312	Pistes cyclables	100 000,00			100 000,00	25 000,00	25 000,00
Opération 612	Allée Royale				0,00	0,00	
Opération 918	Informatique VGP	716 500,00	45 000,00		761 500,00	190 375,00	190 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>986 500,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 031 500,00</b>	<b>257 875,00</b>	<b>257 000,00</b>

Le second tableau détaille les dépenses d'investissement liées aux AP :

AP	Libellé	Montant CP 2024 (BP+DM)	Ouverture maximale de 33 % des CP 2024	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal	Chapitre / Opération d'équipement
2016-003	Echangeur A86	296 954,00	98 985,00	0,00	204
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	0,00	0,00	0,00	23
2018-003	Fonds de concours Plan de développement	481 170,00	160 390,00	0,00	204

	intercommunal				
2019-001	Fibre optique : liaison entre les mairies	2 850 000,00	950 000,00	950 000,00	1219
2020-001	Fonds de concours retour incitatif 2020	266 424,00	88 808,00	0,00	204
2020-002	Création halte allée royale de Villepreux tram 13	1 185 132,01	395 044,00	0,00	204
2020-005	Moulin de Saint-Cyr	100 000,00	33 333,00	33 000,00	23
2021-001	Fonds de concours retour incitatif 2021	2 733 659,00	911 220,00	300 000,00	204
2021-002	Schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales	651 630,00	217 210,00	217 000,00	20
2021-003	Allée royale de Villepreux	550 000,00	183 333,00	183 000,00	612
2022-001	Fonds de concours retour incitatif 2022	1 000 000,00	333 333,00	333 000,00	204
2022-002	Vidéoprotection phase 3	3 655 000,00	1 218 333,00	489 000,00	110
2022-003	Office de tourisme intercommunal à Versailles	1 000 000,00	333 333,00	333 000,00	112
2022-004	Soutien agriculture urbaine et périurbaine	60 000,00	20 000,00	0,00	204
2022-005	Salle orchestre CRR école Lully-Vauban	840 729,05	280 243,00	0,00	21
2023-001	Travaux eaux pluviales 2023	1 758 000,00	586 000,00	586 000,00	21
2023-002	Fonds de concours retour incitatif 2023	3 184 621,95	1 061 541,00	1 061 000,00	204
2024-001	Requalification ZAE de Buc-Les Loges	200 000,00	66 667,00	66 000,00	113
2024-002	Aménagement de terrains familiaux	1 249 000,00	416 333,00	416 000,00	23
2023-001	Fonds de concours retour incitatif 2024	0,00	0,00	0,00	204
<b>TOTAL</b>		<b>17 428 698,06</b>	<b>5 809 565,00</b>	<b>4 967 000,00</b>	

La synthèse est présentée dans le tableau ci-après :

Chapitre	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal hors AP	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal liés aux AP	TOTAL ouvertures anticipées 2025
20	Immobilisations incorporelles	135 000,00	217 000,00	352 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 694 000,00	1 694 000,00
21	Immobilisations corporelles	932 000,00	586 000,00	1 518 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	449 000,00	449 000,00
Opération 110	Vidéoprotection		489 000,00	489 000,00
Opération 112	Office de tourisme		333 000,00	333 000,00
Opération 113	Requalification ZAE de Buc-Les Loges		66 000,00	66 000,00
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	42 000,00		42 000,00
Opération 1219	Fibre optique		950 000,00	950 000,00
Opération 312	Pistes cyclables	25 000,00		25 000,00
Opération 612	Allée Royale	0,00	183 000,00	183 000,00
Opération 918	Informatique VGP	190 000,00		190 000,00
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 324 000,00</b>	<b>4 967 000,00</b>	<b>6 291 000,00</b>

- **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2025 du budget annexe assainissement.**

Il est proposé d'ouvrir 7 519 000 € de manière anticipée. Ce montant se compose uniquement des ouvertures des crédits pour les investissements liés aux AP. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir des crédits pour les dépenses de matériels et de véhicules (hors AP) avant le vote du budget.

AP	Libellé	CP 2025 dans l'échéancier voté le 1er octobre 2024	Ouverture anticipée des crédits 2025	Chapitre / Opération d'équipement
2022-001A	Travaux d'assainissement 2022	1 680 921,40	1 680 000,00	2001
2023-001A	Travaux d'assainissement 2023	3 025 626,98	3 025 000,00	2001
2024-001A	Travaux d'assainissement 2024	2 814 645,09	2 814 000,00	2001
	<b>TOTAL CP</b>		<b>7 519 000,00</b>	<b>2001</b>

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2025 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal hors AP	Ouverture anticipée des crédits 2025 du Budget Principal liés aux AP	TOTAL ouvertures anticipées 2025
20	Immobilisations incorporelles	135 000,00	217 000,00	352 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 694 000,00	1 694 000,00
21	Immobilisations corporelles	932 000,00	586 000,00	1 518 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	449 000,00	449 000,00
Opération 110	Vidéoprotection		489 000,00	489 000,00
Opération 112	Office de tourisme		333 000,00	333 000,00
Opération 113	Requalification ZAE de Buc-Les Loges		66 000,00	66 000,00
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	42 000,00		42 000,00
Opération 1219	Fibre optique		950 000,00	950 000,00
Opération 312	Pistes cyclables	25 000,00		25 000,00
Opération 612	Allée Royale	0,00	183 000,00	183 000,00
Opération 918	Informatique VGP	190 000,00		190 000,00
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 324 000,00</b>	<b>4 967 000,00</b>	<b>6 291 000,00</b>

- 2) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2025 du budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans les limites présentées ci-dessous :

AP	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2025	Chapitre / Opération d'équipement
2022-001A	Travaux d'assainissement 2022	1 680 000,00	2001
2023-001A	Travaux d'assainissement 2023	3 025 000,00	2001
2024-001A	Travaux d'assainissement 2024	2 814 000,00	2001

Il est précisé que ces crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2025 des deux budgets – principal et assainissement - de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 70 voix

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*